

Politique de santé

L'arrivée des variants au virus Sars-Cov-2 ne modifie pas la stratégie vaccinale

Publié le 09/02/21 - 17h57

L'arrivée du vaccin d'AstraZeneca renforce la stratégie vaccinale contre le Covid-19 par priorisation. Pour anticiper les vaccinations de nouvelles cibles populationnelles, un protocole dédié aux médecins généralistes est attendu.

Encouragé par les statistiques, le Gouvernement poursuit sa feuille de route vaccinale contre le Covid-19 par priorisation. L'évolution épidémique et l'arrivée des variants n'a pour l'instant aucune incidence sur la stratégie retenue. Globalement près de 2 millions de premières injections de vaccin et un peu moins de 300 000 deuxièmes doses ont été recensées au 8 février. En ce qui concerne le vaccin d'AstraZeneca, la première livraison a eu lieu ce 6 février, trois autres sont attendues avant la fin du mois.

Une organisation spécifique

Côté organisation, toutes les doses sont réunies dans un seul point de livraison situé en Rhône-Alpes avant d'être réparties dans 110 établissements pivots ou groupements hospitaliers de territoire (GHT). Le ministère des Solidarités et de la Santé estime que l'arrivée de ce troisième vaccin va permettre non seulement de viser l'ensemble des professionnels de santé mais aussi de passer dès la fin du mois de février à une nouvelle cible populationnelle et une vaccination en ville réalisée dans un premier temps par les médecins traitants. Le défi sera de vacciner le plus rapidement possible les personnes de plus de 65 ans. Et de garder la priorisation pour les âgés en établissement qui n'auraient pas été vaccinés.

En attendant les futures livraisons

Pour le mois de mars, il n'y a pas encore de calendrier de nouvelles livraisons de doses du vaccin d'AstraZeneca. Par contre 1,5 million de doses de vaccin de Moderna sont attendues avant fin mars. Et un nouvel accord de précommande est en cours de finalisation entre la Commission européenne et la société américaine Moderna, selon le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. L'Europe a déjà signé le 8 février son deuxième contrat avec Pfizer-BioNtech pour acquérir 300 millions de doses supplémentaires. Actuellement, les centres de vaccination disposent seulement d'une visibilité sur quatre semaines de leur approvisionnement en doses.

Un nouveau protocole annoncé

À ce stade de la campagne française, le ministère des Solidarités et de la Santé n'envisage pas l'ouverture de vaccinodrome pour vacciner à l'avenir les moins de 65 ans. Toutefois de nouvelles recommandations devraient être très prochainement publiées à destination des médecins traitants concernant les aspects organisationnels de la vaccination en ville et de la conservation du vaccin d'AstraZeneca. Ce futur protocole devrait aussi préciser le circuit des doses en cabinet en fonction de la possession ou non d'un réfrigérateur. Par ailleurs, la possibilité pour les pharmacies de distribuer des sacs isothermes aux professionnels de santé serait également en cours d'instruction.

La campagne vaccinale en outre-mer

Au regard de la situation épidémique et du déploiement des variants du Covid-19, le Gouvernement privilégie les livraisons des vaccins de Moderna et de Pfizer et BioNTech à Mayotte et à la Réunion. Et l'ensemble de la population pourrait bénéficier de la vaccination. Autre différence avec la métropole, il ne serait pas non plus question pour le moment de leur fournir le vaccin d'AstraZeneca. Jusqu'à présent la population ciblée était les âgés en établissement.

État des lieux au 9 février :

- Réunion, 10 000 doses livrées de vaccin (de Moderna et de Pfizer e-BioNTech) et 8 000 vaccinations réalisées ;
- Guyane, 2 000 doses livrées, 1 600 vaccinations ;
- Martinique, 6 000 doses livrées, 3 500 vaccinations ;
- Guadeloupe, 10 000 doses livrées, 3 500 vaccinations ;
- Mayotte, 1 000 doses livrées.

Lydie Watremetz

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>